

Collège Albert Camus
20 rue Albert Camus
79270 FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

MARCHE À PROCÉDURE ADAPTÉE

« VÉHICULE ROUTIER POLYVALENT »

Règlement de la consultation 105182 valant cahier des charges établi en application des procédures de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 et du décret n°2016-360 du 25/06/2016

Article 1 : Objet du marché

La consultation porte sur la prestation suivante : **acquisition d'un véhicule routier polyvalent assortie d'une reprise,**

au profit du collège Albert Camus
20 rue Albert Camus
79270 FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

Selon le descriptif fourni en annexe.

Elle est ouverte aux seuls professionnels.

Article 2 : Procédure

Marché à procédure adaptée, conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016

Le présent marché n'est pas alloti.

Les candidats doivent proposer une offre rédigée en langue française.

L'évaluation des offres comportera un volet "test", avec essai accompagné du véhicule proposé, sur place au collège ou en garage / concession dans un rayon de 20 km autour de Frontenay-Rohan-Rohan.

Article 3 : Pièces constitutives du marché

Le présent marché est régi par les textes relatifs à la commande publique précédemment cités.

Les documents contractuels régissant le présent marché sont :

- Le présent règlement de la consultation valant cahier des charges qui doit être paraphé, daté et signé. Il est établi en un seul exemplaire original, conservé dans le collège et qui fait foi en cas de litiges.
- L'acte d'engagement – ATTR11 **qui sera demandé au seul titulaire**
- L'offre financière énumérée explicitement
- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services

(<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020407115&fastPos=2&fastReqId=1887451667&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>).

Le présent cahier des charges et l'acte d'engagement signés valent contrat. Les clauses des contrats types qui contreviendraient aux articles du CCTP seront considérées comme nulles.

Article 4 : Prix

L'unité monétaire est l'euro.

Le soumissionnaire doit faire apparaître dans son offre :

- le prix de l'acquisition,
- le montant de la reprise,
- le prix des options.

Le prix est ferme et définitif.

Il est réputé comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales, remises ou autres frappant obligatoirement la prestation, à l'exception de la création de la carte grise.

Une fois le cahier des charges paraphé et signé par le candidat, et l'acte d'engagement signé, il s'engage à fournir la prestation proposée au même prix qu'annoncé dans l'offre.

Article 5 : Dépôts des offres

Les offres doivent parvenir au collège Albert Camus, **au plus tard le 24 mars 2021 – 12h.**

Elles doivent nous parvenir obligatoirement par mail : int.0790699f@ac-poitiers.fr ou déposées sur la plateforme de l'AJI : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/105182/show>.

Possibilité de négociation après remise des offres. Néanmoins le marché pourra être attribué sans négociation.

**Les candidats seront informés du résultat de la consultation au plus tard
le 14 avril 2021**

Les offres seront notées selon les critères suivants :

Prix : 50 % (prix cumulé de l'acquisition, de la reprise et des options retenues)

Qualité des caractéristiques techniques : 30 % (plus-value par rapport aux caractéristiques de base, décrites en annexe)

Qualité des caractéristiques environnementales : 20 % (émissions GES, labellisation...)

La note de prix (sur 10) est donnée par la formule : $10 \times \text{offre moins disante} / \text{offre}$.

L'examen de la valeur technique et des services associés de l'offre se fera à partir des documents et informations techniques transmis par les candidats, ce qui permettra d'avoir une appréciation qualitative de la prestation proposée.

En l'absence d'éléments pour juger ces critères, une note minimale de 0.25 sera attribuée aux soumissionnaires.

Article 8 : Modalités et délais de règlement

Le titulaire du marché est dispensé du cautionnement.

Aucune avance forfaitaire ne sera réclamée par le titulaire du marché.

L'émission d'un bon de commande de l'établissement conditionne l'exécution du marché. Dès réception par le titulaire, celui-ci exécute la prestation, et une fois celle-ci entièrement réalisée, dépose sur la plate-forme CHORUS-PRO, à l'adresse du collège, une facture comportant :

- La désignation de la personne publique contractante
- Les nom et adresse du fournisseur
- Le numéro de SIRET ou de SIREN
- Le numéro de compte bancaire ou postal
- La dénomination précise de la prestation
- Le montant HT
- Le montant de la TVA
- Le montant TTC

Le collège procédera au mandatement des sommes dues par lui au titulaire dans les 30 jours suivants la date de réception des factures.

En cas de dépassement de ce délai, des intérêts moratoires forfaitaires sont versés au titulaire. Le taux des autres intérêts moratoires est égal au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir.

Article 9 : Résiliation

La résiliation du marché se fera dans les conditions prévues à l'article 24 et suivant du CCAG FCS. L'autorité compétente évalue le préjudice éventuellement subi par la société et fixe, le cas échéant, l'indemnité à lui attribuer.

Article 10 : Litiges ou modification de la prestation

Toute demande acceptée par l'entreprise et n'émanant pas des services de gestion (int.0790699f@ac-poitiers.fr) sera refusée par l'établissement.

En cas de litiges, est seul compétent le Tribunal dans le ressort duquel est situé le collège Albert Camus – FRONTENAY-ROHAN-ROHAN.

La voie de la médiation est prioritaire sur toute autre procédure contentieuse.

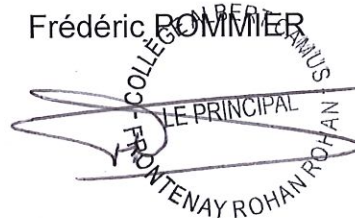
Article 11 : Personnes à contacter

- Monsieur NICOLLAS Christophe, adjoint gestionnaire, au 05 49 04 50 80 (collège) ou par mail : int.0790699f@ac-poitiers.fr pour les questions d'ordre financier ou technique,
- Monsieur POMMIER Frédéric, Principal, au 05 49 04 50 80 (collège) ou par mail : ce.0790699f@ac-poitiers.fr.

Fait à Frontenay-Rohan-Rohan, le 2 mars 2021

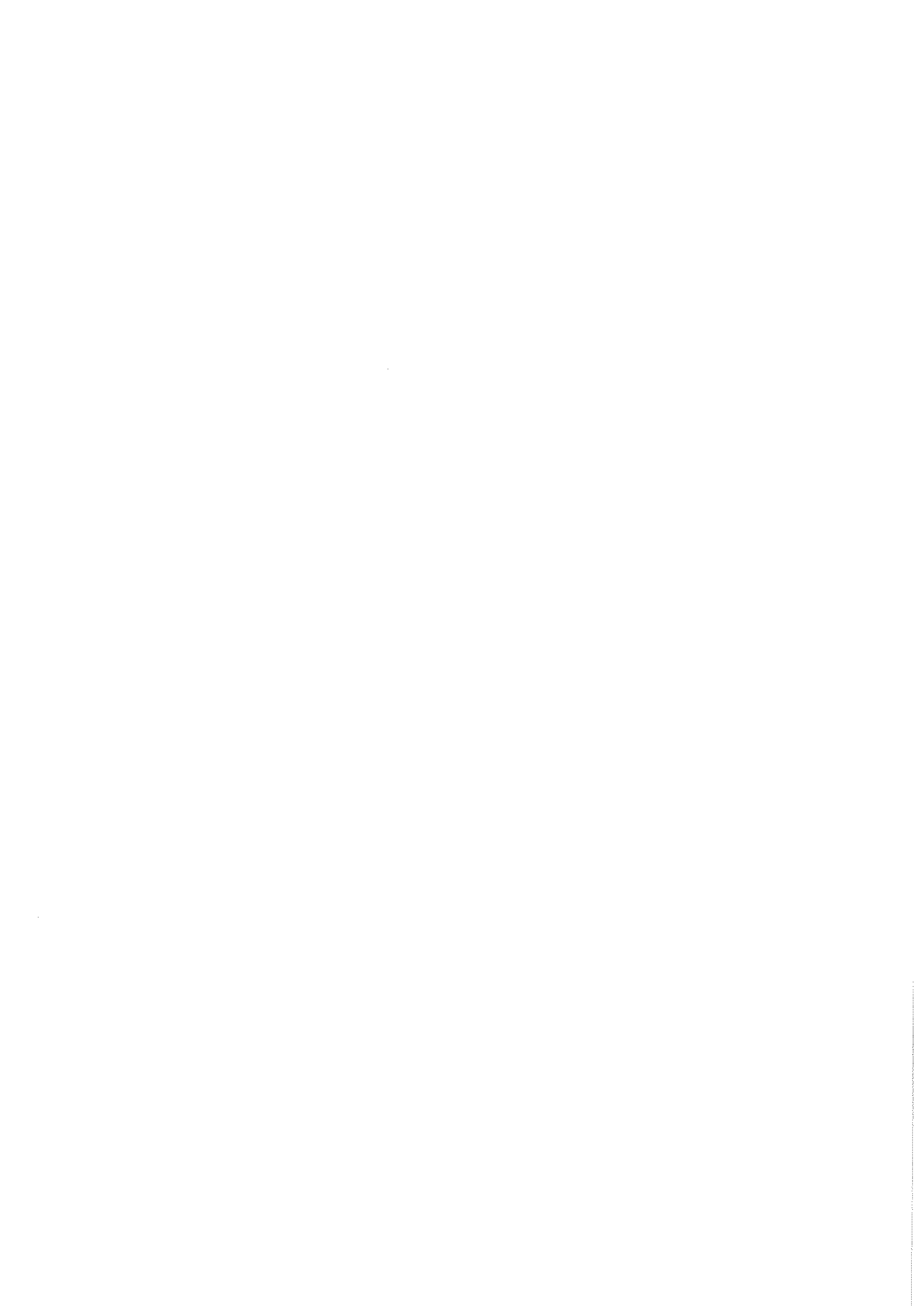
Le pouvoir adjudicateur,

Frédéric POMMIER



A. .le

Signature et cachet de l'entreprise



ANNEXE 1 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ATTENDUES

• Type de véhicule :

- Voiture de tourisme catégorie "**ludospace**", ou utilitaire léger vitré, avec au moins une porte passagers arrière. Polyvalent, il reçoit jusqu'à 6 passagers (+ chauffeur) grâce à 2 sièges escamotables ou amovibles dans le coffre.

modèle de référence : Citroën Berlingo ou Peugeot Partner 7 places

- Véhicule neuf. Selon l'opportunité, une offre alternative sur un véhicule d'occasion à faible kilométrage peut être étudiée.

• Carrosserie :

- Cf. forme attendue au point précédent. Considérant nos modalités de stationnement, une **déclinaison tarifée des options de peinture** est attendues.

- Une option "logo" sur carrosserie (portière...) sera décrite et tarifée. La fourniture du logo de l'établissement, d'une résolution suffisante, est à la charge de l'acheteur.

• Motorisation :

- Le véhicule présentera une motorisation **essence** en adéquation avec l'usage pressenti : transport d'élèves, tractage de remorque sur petites et moyennes distances... 90 CV semblent être un minimum.

- Une motorisation alternative au GPL peut être proposée.

• Équipements :

- Des équipements intérieurs au standards actuels sont attendues (vitres électriques, autoradio, **régulateur** / limiteur de vitesses, **climatisation...**) Un descriptif exhaustif de ces équipements sera fourni.

- **Attelage** + faisceau requis

- Galerie de toit en option

• Services :

- Dans le cas d'un véhicule neuf, une **garantie constructeur de 2 ans minimum** est requise, sans recours obligatoire au réseau constructeur conformément à la législation (Directive Européenne n°1400/2002/CE).

- Une offre d'entretien assortie d'une prolongation de garantie peut néanmoins être proposée.

- Dans le cas d'un véhicule d'occasion, l'offre de garantie / entretien sera étudiée en conséquence.

ANNEXE 2 : REPRISE D'UN VÉHICULE (OBLIGATOIRE)

- **Description du véhicule :**

Le véhicule à reprendre est de type "minibus", 9 places, de marque RENAULT modèle TRAFIC, datant de 2014 (réf. **JLB7B3**).
Il présente à ce jour 108 185 km.

- **Visite :**

Le véhicule à reprendre est visible au collège Albert Camus, sur rendez-vous (cf. contacts plus haut)